



JOURNAL  
D'INFORMATION  
MUNICIPALE  
SEPTEMBRE 2020 - N°1



**Régis LEBIGRE**  
Maire de Vence  
Vice-Président de la Métropole  
Président du SIVOM du Pays de Vence

## INTERVIEW

### Changement de cap : un nouveau regard sur l'action communale

#### » Comment se déroulent les premières semaines de ce nouveau mandat ?

Malgré les circonstances sanitaires particulières, j'ai retrouvé avec plaisir et une certaine émotion, les agents municipaux avec qui j'avais établi entre 2009 et 2014 de bonnes relations de travail et de confiance. Après l'installation officielle du Conseil Municipal le 4 juillet dernier, l'assemblée communale s'est réunie à trois reprises, notamment afin de constituer les commissions municipales et de voter le budget 2020.

Les nouveaux élus ont pris leur fonction dans les différents services et s'attellent désormais à donner une nouvelle impulsion à l'action communale.

#### » Comment fonctionne l'équipe ?

La majorité municipale est constituée de 24 élus, issus de tous horizons, avec de nombreux nouveaux visages ayant tous manifesté l'envie de s'investir réellement dans l'intérêt de la Ville et des Vençois. Tenant compte de cette volonté, nous avons choisi de bousculer un peu les coutumes donnant habituellement un rôle limité aux Conseillers Municipaux, afin de permettre à chacun de s'impliquer dans un domaine spécifique.

Ainsi, chaque Conseiller Municipal de la majorité s'est vu confier le suivi d'une compétence de la Ville et travaille en binôme ou trinôme en relation avec les Adjoints au Maire. Cette organisation transversale favorise le dynamisme d'équipe, la répartition des tâches et une meilleure prise en

compte de toutes les problématiques communales. A titre d'exemple, 3 élus sont à l'écoute et à l'ouvrage concernant le plan de relance économique, le soutien aux petits commerces, et la revitalisation du centre-ville, dont Vence a tant besoin durant cette crise sanitaire et économique.

#### » Quelles sont les mesures prises cet été à ce sujet ?

Pour soutenir l'économie vençoise, la Municipalité a tout d'abord décidé de prolonger l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les étalages des commerçants sédentaires, des producteurs et des commerçants non sédentaires (alimentaires et non alimentaires), ainsi que des restaurants et bars pour leurs terrasses.

Nous travaillons également sur l'instauration de 2 heures gratuites en journée sur le parking Marie-Antoinette afin de faciliter l'accès aux commerces et activités du centre-ville.

D'autres mesures suivront issues de nos échanges avec les acteurs économiques

locaux que la Ville soutiendra en cette période difficile.

#### » Quel sujet a mobilisé votre attention après votre prise de fonction ?

Du fait du confinement, le vote du budget communal 2020 n'a pu intervenir que fin juillet. Les premières semaines de ce nouveau mandat ont naturellement été consacrées à l'étude des finances de la Ville, notamment au regard de la situation saine et équilibrée que mon équipe et moi-même avions laissée à la fin de mon mandat en 2014.

#### » Qu'en est-il ?

Le premier constat concerne l'endettement de la Ville.

**Entre 2008 et 2014, la dette est passée de 12 millions à 13 millions d'euros, malgré le beau programme d'investissements que nous avons mis en œuvre à l'époque.**

**Entre 2014 et 2020, la dette a augmenté de plus de 40% atteignant aujourd'hui 18,5 millions d'euros, pour combien de réalisations ?**

(...)



Chaque Conseiller Municipal de la majorité s'est vu confier un domaine de compétence favorisant une meilleure prise en compte de toutes les problématiques communales.

## SOMMAIRE

### Pages 2-3 :

- Interview du Maire, installation du nouveau Conseil Municipal, trombinoscope.

### Page 4 :

- Budget 2020
- Rachat des propriétés à risque au Pra de Julian

### Page 5 :

- Rentrée scolaire, protocole sanitaire, travaux dans les écoles.

### Pages 6-7 :

- Inscription alertes par SMS, ouverture d'une grainothèque
- Retour en images sur l'été

### Page 8 :

- Nouvelles du commerce
- Agenda





La Municipalité est d'ores et déjà à l'ouvrage afin de mettre en œuvre les actions prioritaires de son programme, tout en tenant compte du contexte sanitaire exceptionnel.

(...)

Certains accuseront le désengagement de l'Etat et la baisse de ses dotations qui ont certes pénalisé lourdement les finances communales et l'autofinancement, mais à y regarder de près, on constate que les recettes de la Commune n'ont pas chuté comme on pouvait s'y attendre ; au contraire elles ont augmenté significativement.

Mon second constat est que depuis 2014 les recettes fiscales sont passées de 10,8 millions à 13,5 millions d'euros par an ; hausse due à l'augmentation des impôts d'environ 25%, notamment par la suppression, discrète mais impactante, d'un abattement, sans que cela soit clairement dit et assumé.

Enfin, sur le budget 2020, je note qu'un surcoût de 80 000 € est encore à payer pour la finalisation de l'aménagement du Grand Jardin ce qui établit l'enveloppe financière définitive de ce projet à 940 000 €...

» **Quelles sont les priorités du mandat ?**

Hormis le plan de relance évoqué précédemment, nous initions dès à présent le programme d'actions pour lequel les Vençois nous ont fait confiance. Nous avons déjà engagé le dialogue avec

la Métropole Nice Côte d'Azur pour la création de navettes gratuites : un projet majeur pour l'avenir et la vitalité du centre-ville. Ces navettes réduiront également la pollution, les engorgements routiers et la nécessité de construire des nouveaux parkings au coût exorbitant.

Ce service public, pratique pour les habitants, avec des rotations régulières toutes les 15 minutes, évitera aux Vençois de prendre systématiquement leur véhicule pour se rendre en ville.



En 2020, avec un vote du budget si tardif, les marges de manœuvre sont forcément limitées. Les projets initiés précédemment et déjà en cours de réalisation comme la rénovation de l'école Lei Bigarradie ou la finalisation des aménagements au Parc de la Conque sont validés et maintenus.

» **Quelles sont les perspectives à plus long terme ?**

La mise en œuvre méthodique et volontaire de notre programme qui se veut ambitieux mais raisonnable. Parmi les principales actions, toujours

en partenariat avec la Métropole, nous développerons un projet intercommunal pour l'usage de la **piscine Jean Maret** tout au long de l'année grâce à la mise en place d'une couverture amovible.

Nous ouvrirons **des halles commerciales** dignes de ce nom dans la cité historique avec une belle variété de commerces alimentaires qui incitera au retour d'une clientèle attachée à la qualité et aux produits du terroir.

La question environnementale sera une préoccupation majeure et transversale au cœur de toutes les décisions. Nous consacrerons un budget à **l'achat de terrains pour le maraîchage bio** afin de proposer une production saine et locale dans les cantines scolaires. Nous relancerons également, avec un nouveau format, **le Salon Eco Habitat**.

Enfin, nous engagerons une large concertation citoyenne afin de doter à terme la commune d'un **équipement permettant d'accueillir des spectacles et conférences** qui offrira un nouveau service aux habitants et bénéficiera à la notoriété et l'économie vençoise.

Bien sûr, tout ceci ne sera pas réalisé en quelques mois, nous avons 6 ans devant nous pour mettre en œuvre ce programme. N'oublions pas que la crise du Covid-19 nous impose d'être prudents au niveau budgétaire et attentifs aux besoins des Vençois fragilisés par cette situation exceptionnelle. Nos services sociaux redoubleront de vigilance à l'égard des Vençois les plus fragiles.

**L'installation du nouveau Conseil Municipal de Vence**

Compte tenu du report du second tour des élections municipales, l'installation officielle du Conseil Municipal issu du scrutin du 28 juin dernier, s'est tenue le 4 juillet 2020.

A cette occasion, comme le veut la réglementation, le Maire et les Adjoint ont été élus à bulletin secret parmi les Conseillers Municipaux. Sans surprise Régis Lebigre s'est vu remettre l'écharpe tricolore en qualité de premier magistrat, s'engageant ainsi dans un nouveau mandat de six ans.

La population vençoise étant située entre 10 000 et 20 000 habitants, la Commune compte 33 élus dont 24 composent la liste majoritaire.

Autour du Maire, 9 Adjoints travaillent en transversalité avec les Conseillers Municipaux, tous dotés de missions et de délégations.

Le Conseil Municipal se réunit régulièrement pour voter les délibérations communales. Les séances sont publiques et retransmises en direct sur le site internet de la Ville [vence.fr](http://vence.fr).

**Le Conseil Métropolitain renouvelé  
Le Maire de Vence, Vice-Président**



A la suite des élections municipales, la Métropole Nice Côte d'Azur a réuni les 130 nouveaux conseillers métropolitains issus des 49 communes membres, lors d'un premier Conseil au cours duquel Christian Estrosi a été ré-élu Président.

**Vence compte 3 conseillers métropolitains : Régis Lebigre, Anna Guay et Patrick Scalzo.**

**10 Maires font partie des Vice-Présidents de la Métropole, dont Régis Lebigre**, délégué aux relations avec le Conseil de Développement. Cette nomination est un signal fort de la prise

en compte de la Ville de Vence dans les orientations métropolitaines. Les compétences transférées à la Métropole impactent en effet directement le quotidien des Vençois et nécessitent une représentation active et volontaire des élus vençois afin de peser sur les décisions.

En effet, en plus de l'assainissement, l'eau, l'urbanisme, l'emploi, la politique de la ville, le logement et les transports, la Métropole Nice Côte d'Azur gère les rénovations de voiries, la propreté, le nettoyage, la collecte et le tri des déchets... autant de services dont l'efficacité est primordiale pour la qualité de vie à Vence.

**Régis Lebigre, présent pour accueillir le Premier Ministre à Nice**

Le 25 juillet dernier, à Nice aux côtés de Christian Estrosi, président de la Métropole Nice Côte d'Azur et de nombreux maires, le Maire de Vence a eu l'honneur de faire partie du comité d'accueil recevant le nouveau Premier Ministre, Jean Castex, accompagné de

Gérard Darmanin, Ministre de l'Intérieur et d'Éric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux. La journée était dédiée aux thèmes de la sécurité, la lutte contre la délinquance et la coordination entre les services de Police.



**LISTE MAJORITAIRE**



**RÉGIS LEBIGRE**  
Maire de Vence  
Finances, Environnement, Sécurité  
Vice-Président de la Métropole



**ANNA GUAY**  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
Commerce, Développement Economique, Occupation du domaine public.  
Conseillère Métropolitaine



**DIDIER TEALDI**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
Travaux, Aménagements urbains, Commande publique



**ANNICK GROETZ**  
3<sup>ème</sup> Adjointe  
Communication, Santé, État-civil



**HAFID BELHOCINE**  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Tourisme, Politique de la Ville, Vie associative, Protocole, Mémoire & Patriotisme



**NATHALIE DELOUCHE**  
5<sup>ème</sup> Adjointe  
Education, Petite Enfance



**GILLES VERNUS**  
6<sup>ème</sup> Adjoint  
Art & Culture



**NATHALIE ARGENTE**  
7<sup>ème</sup> Adjointe  
Social, Handicap, Logement



**BERNARD DANDREIS**  
8<sup>ème</sup> Adjoint  
Sports, Associations sportives



**SANDRA SANTOS**  
9<sup>ème</sup> Adjointe  
Urbanisme



**PIERRE GORTINA**  
Conseiller Municipal  
Ressources Humaines, Dialogue social



**FABIENNE ARNIER**  
Conseillère Municipale  
Seniors & Relations intergénérationnelles



**PATRICK MARTINS**  
Conseiller Municipal  
Mobilité



**MARIE-CHRISTINE OLIVERO**  
Conseillère Municipale  
Manifestations Animations



**MICHEL MAQUESTIAUX**  
Conseiller Municipal  
Revitalisation du centre-ville



**CLAUDIA WOLFF**  
Conseillère Municipale  
Relations avec les Associations caritatives, Jumelage, Relations internationales et Protection animale



**RENAUD DAT**  
Conseiller Municipal  
Travaux de proximité, Jeunesse, Activités sportives



**HELENE BRASSART**  
Conseillère Municipale  
Promotion de la ville, Propreté, Anti-gaspillage, Réussite éducative



**JEAN-JACQUES HAHN**  
Conseiller Municipal  
Culture Locale



**ISABELLE BRETTE**  
Conseillère Municipale  
Informations municipales



**JULIEN GALGANI**  
Conseiller Municipal  
Artisans



**CAROLINE BARREAU**  
Conseillère Municipale  
Relations avec les associations culturelles



**MARC CHAIX**  
Conseiller Municipal  
Patrimoine et Traditions



**STEPHANIE BOTELLA**  
Conseillère Municipale  
Commerces de proximité

**LISTES D'OPPOSITION**



**PATRICK SCALZO**  
Conseiller Municipal  
Conseiller Métropolitain



**LAURENCE IMPEIRA-BORONAD**  
Conseillère Municipale



**PIERRE CARREGA**  
Conseiller Municipal



**CLAIRE PETIT**  
Conseillère Municipale



**MICHEL PRUDON**  
Conseiller Municipal



**JACQUES VALLEE**  
Conseiller Municipal



**PATRICE MIRAN**  
Conseiller Municipal



**JEAN-CLAUDE CREQUIT**  
Conseiller Municipal



**JEAN-MARIE CIAÏ**  
Conseiller Municipal

Pour contacter les Conseillers Municipaux vous pouvez téléphoner à la Mairie au 04 93 58 41 01. Vous pouvez également envoyer un mail au Maire à [cabinetmairie@ville-vence.fr](mailto:cabinetmairie@ville-vence.fr) ou à chaque élu en indiquant la première lettre de son prénom, suivie de son nom, puis @ville-vence.fr. Exemple : [dtealdi@ville-vence.fr](mailto:dtealdi@ville-vence.fr)



**EN BREF...**

**Un nouveau Directeur Général à la tête des Services Municipaux**

Un changement notable est intervenu au sein des services municipaux en ce milieu d'année sans lien de cause à effet avec le changement de municipalité.

Il s'agit du **départ de Jean-Luc Dalcher, Directeur Général des Services de la Ville de Vence depuis 2001** qui a rejoint les effectifs d'une autre commune. Pendant 19 ans, Vence a bénéficié de ses grandes qualités professionnelles, de sa force de travail et d'une implication sans faille au service de la collectivité.

Dans le cadre d'une promotion interne valorisant le travail des agents aux compétences reconnues, **il est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> juillet par Nicolas Chazez**, bien connu des agents communaux puisqu'il occupait jusqu'à présent le poste de Directeur des Services Techniques de la Ville. Cet ingénieur, au service de la Commune depuis 2005, ne manquera pas d'allier son expérience du terrain et des dossiers vençois, à ses connaissances administratives pour gérer les ressources financières, humaines et matérielles de la Commune, tout en pilotant la mise en œuvre des nouvelles orientations municipales.

Toujours en promotion interne, il est remplacé à la Direction des Services Techniques de la Ville par **Jérôme Bucher**.



Rappelons que les effectifs actuels de la Ville placés sous la responsabilité du Directeur Général des Services, comprennent **259 agents** (temps complets ou partiels) ce qui correspond à 224,15 "Equivalents Temps Plein". Ils sont répartis comme suit au service des habitants : 27 agents dans les services administratifs et financiers, 133 pour les crèches, l'enfance et le sport, 9 pour l'urbanisme et le développement durable, 10 pour l'événementiel et le développement économique, 42 pour les services techniques et 38 pour la sécurité. Des missions complémentaires sont assurées par 70 agents au CCAS (notamment les aides soignantes et aides à domicile), 4 à la Caisse des Ecoles, et 42 à la Régie Culturelle (Château Musée, Bibliothèque, Conservatoire de musique...).

\* Sur la photo, aux côtés du Maire Régis Lebigre, le nouveau Directeur Général des Services Nicolas Chazez, ainsi que Corinne Korchia Directrice de la Communication, Nadia Icart Cheffe de Cabinet, Cathy Villacampa et Emma Sulyou au Cabinet du Maire.

## Finances communales : un budget de transition et de prudence face à la crise sanitaire

En 2020, l'adoption du budget de la Ville a été décalée au 31 juillet au lieu du 15 avril. Les priorités de l'exercice visent la protection des citoyens et des agents face à l'épidémie, le soutien à l'activité économique, et la mise en œuvre des premiers engagements de la Municipalité.

### Budget de fonctionnement : 21 472 539 €

La section de fonctionnement (permettant le financement de l'ensemble des dépenses courantes de la Ville dont la masse salariale) est en **baisse de 4% par rapport à l'an passé**.

La Ville pâtit des nouvelles dépenses et manques-à-percevoir liés au Covid, mais elle constate également une diminution de ses dépenses du fait de l'annulation de plusieurs manifestations dont les Nuits du Sud, et du ralentissement ou de la ferme-

ture de certains services durant et après le confinement.

» **Les charges de personnel sont en légère baisse** ; l'ouverture tardive de la piscine et l'annulation du Festival génèrent par exemple une économie de 70 000 €.

» **Les taux des taxes locales restent inchangés cette année.**

» **Un budget de 200 000 € est identifié pour répondre aux besoins liés au Covid.**

» **Les subventions aux associations caritatives sont augmentées** afin de soutenir leurs actions en faveur des Vençois en difficulté.

### Budget d'investissement : 10 813 085 €

La section d'investissement (qui sert principalement au finance-



ment des travaux, aux acquisitions foncières, aux achats de matériel et au remboursement du capital de la dette) consacre cette année 3 980 000 € au remboursement des emprunts et 6 833 085 € à de nouvelles opérations.

» **La plus importante concerne les acquisitions foncières du Pra de Julian (lire ci-dessous) avec une dépense de 3 737 250 €** concernant 6 propriétés, sachant que 2 241 411 € seront remboursés par le Fonds Barnier et les subventions.

» Par ailleurs, en dehors des travaux d'entretien des bâtiments scolaires et des aménagements à la Conque, sont aussi prévus la **rénovation de la Chapelle Haute du Calvaire, l'aménagement du rez-de-chaussée de la Villa Cristini (Conservatoire), ou encore des rénovations de toiture et structure au gymnase Dandrésis et à la salle Falcoz.**

## COVID-19 : Quel impact pour la Ville ?

La crise sanitaire a de nombreuses répercussions sur les finances communales. A Vence, les dépenses répondant aux exigences sanitaires pour la protection des agents communaux et établissements recevant du public ont représenté 65 000 € (masques, solution hydroalcoolique, nettoyage spécifique des bâtiments, hygiaphone...). 100 000 € supplémentaires ont été budgétés en anticipation d'une résurgence du virus. L'exonération des droits de place pour les terrasses des cafés, restaurants et marchés représente un manque-à-gagner de 134 000 €. L'évaluation des droits de mutation a été largement revue à la baisse par rapport à 2019 compte tenu du probable ralentissement de l'activité des ventes immobilières.

## Pra de Julian : L'évacuation de la zone initiée par Régis Lebigre en 2009 se poursuit

Dès cette année, la nouvelle Municipalité a souhaité poursuivre la mise en sécurité des riverains du Pra de Julian avec l'inscription budgétaire correspondant à un plan pluriannuel de rachat des propriétés. L'effort de solidarité de grande ampleur et sans précédent pour la Ville est maintenu afin de venir en aide aux familles vençoises du secteur, inquiètes depuis bientôt 20 ans lors de chaque nouvel épisode pluvieux.

Rappelons que durant l'hiver 2000, le secteur du Pra de Julian (chemin du Pioulier) a subi un important glissement de terrain vers la Lubiane mettant en péril plusieurs maisons et en évidence l'instabilité de tout un quartier. A la suite de longues et multiples études, les experts ont abouti à la conclusion qu'une zone comprenant 33 villas était menacée avec des degrés de gravité différents et finirait par se dérober, rendant la présence d'habitations sur place dangereuse.

Différentes solutions techniques ont été étudiées mais aucune ne s'est avérée convaincante notamment au regard des sommes colossales à engager sans aucune garantie de résultat.

### 14 acquisitions entre 2010 et 2014, prises en charge à 100% par le Fonds Barnier

Ce dossier fut l'un des plus marquants du premier mandat de Régis Lebigre. Compte tenu de la situation inextricable dans laquelle se trouvaient les familles, décision fut prise de proposer le rachat des propriétés par la Ville en établissant un ordre de priorité selon l'imminence des risques encourus.

Grâce une forte implication du Maire dans le dossier, la prise en charge à 100% des acquisitions par le Fonds Barnier (fonds de prévention des risques naturels majeurs créé par l'Etat en 1995) a été obtenue. C'est ainsi que 14 propriétés situées en zone à risque élevé ont pu être évacuées entre 2010 et 2014 avec un remboursement intégral des sommes engagées, soit 5,4 millions d'euros.

Par la suite, un plan pluriannuel de rachat de 2 villas par an devait être mis en œuvre mais aucune suite n'y a été accordée entre 2014 et 2018. Ce n'est que fin 2018 que 6 nouvelles propriétés ont été achetées avec une prise en charge limitée

à 50 % du Fonds Barnier à laquelle se sont ajoutées les subventions du Département à hauteur de 10% et de la Région pour 3%.

### Fin des acquisitions en 2022

Dès cette année, 6 acquisitions (dont 2 non réalisées en 2019) sont inscrites au budget afin de tenir les engagements pris par la Ville. Deux années supplémentaires seront encore nécessaires pour que les terrains dangereux soient entièrement libérés de toute habitation.



## Rentrée : prévention renforcée et suivi attentif, tous les acteurs de l'enfance mobilisés

A l'évidence la rentrée 2020 ne ressemble à aucune autre et chacun espère dans un proche avenir un retour à une vie sans Covid. 1395 enfants ont repris le chemin des écoles vençoises le 1<sup>er</sup> septembre dernier dans le respect des directives gouvernementales. Les règles sanitaires sont appliquées en classe mais également durant les temps périscolaires, la restauration, les transports et dans les crèches. Les 54 classes de la ville ont été équipées de gel hydroalcoolique, de produits désinfectants et papiers jetables, et l'ensemble du personnel a été formé sur le protocole sanitaire ainsi que sur la conduite à tenir en cas de suspicion de Covid.

Les adultes portent un masque de protection ; les enfants de maternelle et d'élémentaire ne sont pas soumis à cette contrainte mais une attention particulière est portée au lavage des mains, au nettoyage et à l'aération de locaux, à la réorganisation du self service en restauration, et à la limitation des contacts entre enfants de différentes classes.

Par ailleurs, Vence a mis en place un **dépistage du Covid-19 sur la base du volontariat pour l'ensemble des personnels des écoles ainsi que les agents communaux**. **Trois référents Covid** ont été désignés en lien avec le **Comité Communal de Suivi de la Crise Sanitaire** créé afin d'assurer un meilleur suivi et une réactivité accrue en termes de coordination des actions et de communication entre les services.



Réunion préparatoire de rentrée avec le service éducation et l'ensemble des personnels des écoles

## Des sorties adaptées au Centre de Loisirs et à la Maison des Jeunes

Cet été, les services dédiés à l'enfance et à la jeunesse dont la fréquentation a baissé d'environ 10%, ont dû revoir leur programmation en raison de l'épidémie.

Si les séjours ont été annulés, les activités n'en ont pas moins été appréciées. Jeux aquatiques à la plage et à la piscine, jeux sportifs, danse, activités théâtrales, fresques créatives, structure gonflable... ont rythmé l'été des plus petits, tandis que les adolescents s'adonnaient au paddle en mer, randonnée, kayak, initiation "segway", robotique, soirées à thème et grands jeux créés par les animateurs.



Activité Maison des Jeunes : Initiation au "segway"



Rénovation et isolation thermique de la toiture de l'école Lei Bigarradié

## L'été mis à profit pour la rénovation des écoles

Cette année, **516 000 € d'investissements sont consacrés par la Ville aux travaux dans les établissements scolaires et crèches**. La principale réalisation concerne l'école Lei Bigarradié dont la toiture vient d'être entièrement refaite, complétée par une isolation thermique des combles, le remplacement des menuiseries et de tous les luminaires par des dispositifs moins gourmands en énergie.

Dans les autres établissements, de nombreux travaux d'entretien et de rénovation ont également été menés pendant la pause estivale comme la remise à neuf des toilettes de la cour à la Maternelle des Baous et à l'école Chagall, l'installation d'un système de traitement et de rafraîchissement de l'air dans les dortoirs de la maternelle du Suve, ou encore la pose de ventilateurs et la rénovation complète des sols de deux classes à l'école Saint Michel-Toreille.

## Joli succès pour les Ateliers "Répare ton Vélo"

En juillet et août, à l'initiative du Service Jeunesse de la Ville, deux demi-journées "brico-vélo" ont été organisées sur le parvis en face de l'école Saint Michel. A cette occasion, 44 enfants et adolescents, filles et garçons, ont pu apprendre à réparer eux-mêmes leur vélo, et ainsi être plus autonomes en cas de crevaisons ou autres dysfonctionnements. L'animation a également permis de transmettre des messages de prévention concernant les comportements sur la route, le bon équipement tel que l'éclairage de nuit, l'intérêt pour la santé de la pratique du vélo ou encore ses bienfaits pour la protection de l'environnement. Un grand merci à l'association Vélo École Cyclotrope, à la prévention spécialisée, et à la coordinatrice du CLSPD pour ce beau projet qui a reçu de nombreux retours positifs de la part des participants.



## EN BREF...

### La problématique des déchets prise à bras le corps

Dès cet été, la nouvelle Municipalité a souhaité s'emparer de la problématique des déchets sur la commune constatant trop souvent que les conteneurs débordent ou que les déchets sont déposés n'importe où, défigurant notre cadre de vie. Le 29 juillet, afin de faire un point sur cette question essentielle, Régis Lebigre a rencontré en Mairie de Vence, l'élu Pierre-Paul Léonelli, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur en charge de la Collecte, de la Valorisation des Déchets et de la Propreté.

Parmi les sujets abordés, la Ville a mis en évidence certains dysfonctionnements dans la collecte notamment des emballages, a sollicité une information renforcée sur les consignes de tri et un travail sur une meilleure répartition des points de collecte. Les Vençois ont d'ailleurs été invités à signaler les problématiques spécifiques qu'ils rencontrent dans leur chemin en adressant un mail à : developpementdurable@ville-vence.fr. C'est par une action concertée et volontaire que ce service pourra être amélioré et que les incivilités pourront être réduites.



Important dépôt sauvage constaté et évacué récemment par les services de Ville sur les rives du Malvan.

### Opération coup de poing face à l'incivisme récurrent

Récemment encore il a été déploré au Grand Jardin un nombre impressionnant de sacs poubelles et autres cagettes déposés à même le sol dans la nuit, alors que les conteneurs étaient vides.

Le constat est encore plus déplorable concernant les dépôts sauvages en pleine nature qui souillent visuellement des sites remarquables tout autant qu'ils polluent par infiltration dans les sols. Les services municipaux reçoivent régulièrement des signalements et interviennent sur les lieux dont l'accès est parfois difficile.

Le Maire a chargé la Police Municipale de renforcer sa surveillance en la matière, sans aucune tolérance pour cet incivisme insupportable.



Même entre amis, gardez vos distances et portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

## EN BREF...

### Covid-19 : Le dispositif adapté en fonction de l'évolution épidémique

En constante évolution et désormais en nette augmentation dans les Alpes-Maritimes, l'épidémie de Covid-19 impose en cette rentrée de nouvelles mesures de prévention.

Dès le début du mois d'août, un arrêté préfectoral établi en concertation avec la Ville, a rendu le port du masque obligatoire lors des événements et marchés en particulier sur les différentes places du centre-ville.

Vençois et visiteurs se sont prêtés de bonne grâce à cette obligation ponctuelle, conscients de la prudence qui doit à nouveau s'imposer à chacun.

Début septembre, la dynamique de l'épidémie ne s'inversant pas, bien au contraire, la Municipalité a fait le choix d'annuler plusieurs événements dont le Forum des Associations où le millier de personnes attendues, les échanges et démonstrations prévues étaient peu propices à la distanciation physique.



Rentrée masquée à la crèche pour le Maire, le Directeur Général des Services et l'équipe petite-enfance.

Au sein des services municipaux, de nouvelles règles sont désormais appliquées. Comme dans toutes les entreprises et collectivités, le port du masque est demandé dès lors que l'espace est clos et partagé.

Les lieux d'accueil du public et les couloirs des bâtiments communaux sont concernés comme précédemment, mais également aujourd'hui les réunions de travail et les bureaux où les agents se côtoient afin que chacun se protège et protège ses collègues.

Compte tenu du risque mais sans anxiété exagérée, le souci de l'autre et notamment des plus fragiles doit prévaloir. Lors de chaque sortie de votre domicile, pensez à prendre un masque et adaptez votre comportement à la situation.

En dehors des règles édictées ci-dessus (valables au 1<sup>er</sup> septembre mais susceptibles d'évoluer), il revient à chacun d'agir avec bon sens et de mettre son masque dès que la proximité avec autrui peut être source de contamination.

La prudence est également recommandée dans les cercles familial et amical élargis propices au relâchement et donc malheureusement à la circulation du virus.

## Ouverture d'une grainothèque à la Médiathèque, la culture vue sous l'angle de la diversité

Depuis plusieurs années, la Médiathèque Elise et Célestin Freinet multiplie les actions pour répondre aux attentes des Vençois. Après les cours en ligne, les initiations à l'informatique ou les soirées familiales Jeux de Société, elle fait une nouvelle proposition originale avec l'ouverture d'une grainothèque en collaboration avec le Pôle Développement Durable de la Ville et l'association VIE.

L'idée est de favoriser la diversité des cultures en s'affranchissant du rapport à l'argent devenu pratiquement incontournable dans notre société. Par ce troc, les échanges ouverts à tous se feront entièrement gratuitement et permettront à chacun, amateur ou passionné de jardinage d'apporter, de donner, d'échanger des graines de toutes sortes (fleurs, légumes, fruits...).

Au-delà de l'aspect convivial de la démarche, la grainothèque a également pour objectif la mise à disposition d'une plus grande variété de graines et donc de plantes sur le territoire communal. Alors que le commerce offre en général un nombre limité de possibilités (quelques sortes de tomates par exemple alors qu'il en existe des centaines), il sera ainsi possible de sortir des sentiers battus et de cultiver différemment en sélectionnant des plantes parfois oubliées mais d'un intérêt certain.

Au sein de la Médiathèque, une personne sera chargée



de faire vivre la grainothèque en favorisant les dons et leur diversité.

Des événements seront aussi créés sur le sujet afin d'entretenir la dynamique.

**Le samedi 26 septembre de 9h à 17h, la Médiathèque lance la grainothèque et les lombricomposteurs. Place du Grand Jardin, durant toute la journée, participez à des ateliers de plantations avec une mise à disposition gratuite de graines de légumes, de plantes aromatiques et de fleurs... Renseignements : 04 93 58 02 12**

### RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

*Les Vençois méritent mieux... A peine le mandat vient-il de débiter que Monsieur Miran fait à la majorité municipale un procès d'intention doublé d'effets de communication. Avec une année largement entamée, toutes les actions du programme de la nouvelle majorité ne pouvaient à l'évidence figurer au budget 2020. Elles feront l'objet d'une programmation budgétaire tout au long des 6 prochaines années comme il se doit. En ce qui concerne la rémunération des élus, même constat de mauvaise foi. Les indemnités mensuelles votées dans la plus grande transparence sont de : 2100€ nets pour le Maire, 800€ pour les Adjointes, 329€ pour les Conseillers Municipaux avec délégation et 40€ pour les Conseillers sans délégation. Au regard de l'investissement personnel de chacun, ces sommes ne nous semblent pas déraisonnables. L'enveloppe globale augmente légèrement car les Conseillers Municipaux sont plus nombreux à avoir exprimé la volonté de s'impliquer en prenant en charge un domaine de compétence au service des Vençois.*

*En compensation, le Maire et les Adjointes ont réduit leurs indemnités. La majoration de 200 € au Premier Adjoint que Monsieur Miran s'était lui-même fait attribuer en 2017, a été supprimée.*

*Quant à l'environnement, l'implication personnelle du Maire qui a gardé cette compétence souligne l'importance qu'il y accorde. Le bilan, plus que mince, du mandat de Monsieur Miran, ne risque pas d'être détruit. Au contraire, de nombreuses nouvelles actions seront portées, mais en effet différentes de ses propositions dont le projet de construction à Vence d'une usine de méthanisation qui nous semble être une aberration tant elle aurait engendré de nuisances...*

*Avec ce nouveau mandat, une page nouvelle se tourne. L'opposition trouve en ce journal un espace réglementaire d'expression. Souhaitons que les remarques constructives et honnêtes y seront plus courantes que les postures politiciennes et la désinformation qui participent à la perte de confiance des citoyens envers leurs élus.*

## PAROLE À L'OPPOSITION

### GRUPE OBJECTIF VENCE

Ce 28 juin, 5 511 Vençois ont participé aux élections municipales. Seulement 149 voix séparent l'équipe de Régis Lebigre et l'équipe « Objectif Vence » que j'ai eu l'honneur de conduire. Un écart presque insignifiant, mais qui fait toute la différence entre les 24 élus de l'équipe arrivée en tête qui deviennent responsables de la destinée de la ville, et les 6 élus de l'équipe qui termine seconde, cantonnés au fond de la salle du Conseil Municipal, sans sujet sur lequel travailler pour améliorer le quotidien des habitants. Rien cependant n'aurait empêché le nouveau Maire de nous confier quelques rôles secondaires, tant il y a à faire pour Vence et les Vençois. Mais il ne nous est revenu que ce dont nous avions droit réglementairement, c'est-à-dire, pas grand-chose.

Rien n'aurait empêché le nouveau Maire de me demander de travailler en synergie avec lui au sein de la Métropole, tant la qualité de vie des Vençois dépend depuis plusieurs années de notre intercommunalité. Suivant les règles électorales, j'ai le privilège d'être l'un des 3 représentants Vençois à la Métropole. Mais, même si j'ai pu m'inscrire dans 4 commissions métropolitaines, l'accès aux réelles instances de travail, où se construisent les décisions concernant Vence, m'a été refusé. Comment défendre l'intérêt des Vençois dans ces conditions ?

Dans les faits, il n'y a donc pas de main tendue par le nouveau Maire pour travailler ensemble. Notre groupe « Objectif Vence » est bien considéré comme de l'opposition. Dont acte. Nous serons les « garde-fous » de la majorité !

Ce qui ne veut pas dire s'opposer à tout et n'importe quoi, de façon stérile. Notre ambition reste toujours d'ouvrir dans l'intérêt de Vence et des Vençois. Nous porterons donc une vigilance particulière à chaque décision importante pour la ville, et nous serons force de proposition ou de contre-proposition, dans le respect du rôle de chacun.

Car l'heure n'est pas aux querelles dogmatiques. Les finances de la ville sont extrêmement contraintes. Des opérations majeures de protection des biens et des personnes s'imposent à nous (Pra de Julian ; Falaises des Baous). Le COVID est encore et toujours une réelle menace. Les travaux du quartier Chagall vont démarrer avec leur lot de nuisances... Autant de sujets majeurs qui doivent être menés de front par l'ensemble des 33 élus du Conseil Municipal.

Patrice MIRAN  
Conseiller Municipal

## EN BREF...

### Anticipez les risques naturels avec la Téléalerte

Avec l'automne bientôt de retour, des épisodes de pluies intenses ou de vents forts concerneront peut-être encore la commune. Pour anticiper ces événements, l'information préalable sur les risques est capitale.

La Mairie de Vence s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population. En cas de risque d'inondations, de tempêtes, ou encore d'incendies, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes, ce service diffuse l'information par SMS ou par mail et transmet les consignes à respecter à toutes les personnes inscrites. L'inscription entièrement gratuite se fait sur le site internet de la Ville : [vence.fr/tele-alerte](http://vence.fr/tele-alerte) ou par téléphone à l'accueil de la Mairie pour les personnes ne disposant pas d'internet. Tel : 04 93 58 41 00



## Entre détente et prudence, l'été vençois animé malgré la crise

L'été s'éloigne déjà sans que nous ayons pu oublier la crise sanitaire et profiter avec insouciance des douces soirées vençoises.

Malgré tout, l'agenda estival n'a pas manqué d'attrait ; de nombreux événements ont su attirer le public dans une ambiance plus intimiste mais tout aussi agréable.



### Cinéma en plein air

Nouveauté cette année, trois soirées cinéma ont été programmées en juillet sur la place du Grand Jardin. De bons moments de détente et de découvertes, que Vençois et visiteurs ont volontiers prolongé en flânant dans la vieille ville lors des Nocturnes des Commerçants organisées tout l'été les mardis et vendredis soir. Dans cette continuité, la Ville et Art Sept Cinéma ont proposé deux soirées "Projections Cité Patrimoine" les 14 et 21 août dans la cité historique.



### Les Nuits du Sud

Notre festival phare n'a pas été entièrement annulé mais revu sous un format repensé avec "La Parenthèse Nuits du Sud". Afin d'assurer une continuité comme le souhaitait la nouvelle municipalité, deux belles soirées se sont déroulées au Grand Jardin avec une jauge réduite mais les prestations de qualité des Talents Nuits du Sud puis de Flavia Coelho Sound Sys-

tem et Slim Paul Trio le second soir. Par ailleurs différents hôtels et établissements touristiques vençois ont accueilli des concerts où la proximité avec le public s'est ajoutée au charme des instants musicaux en plein air.

### La Sainte Elisabeth

Début août, la Fête Patronale de la Sainte Elisabeth a également pu se tenir dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque n'a pas découragé les Vençois, venus nombreux pour assister aux festivités et à l'apéritif d'honneur animé par la Brissaud et Lo Cepon.

Parmi les invités, la Sénatrice Dominique Estrosi Sassone, la Conseillère Départementale Anne Sattouet et les élus du Pays Vençois, étaient aux côtés de Régis Lebigre qui n'a pas manqué de réaffirmer sa volonté de tout mettre en œuvre pour renforcer le dynamisme et la qualité de vie à Vence.

Merci au Comité des Fêtes et des Traditions, à ses bénévoles, et aux services de la Ville, pour l'organisation de ce rendez-vous traditionnel cher au cœur des Vençois.

### Le Tour de France

Lundi 31 août, pour sa troisième étape de 198 km entre Nice et Sisteron, le mythique Tour de France a traversé Vence et à cette occasion mis en lumière notre ville et les beautés du Moyen Pays. Le public de passionnés ou de simples curieux est venu encourager les coureurs dans une ambiance très conviviale sans oublier les gestes barrières.

### Festival des Mots

Richard Bohringer  
Grâce au Département des Alpes-Maritimes, Vence a eu le plaisir d'accueillir Richard Bohringer dans le cadre du Festival des Mots. Ce rendez-vous organisé chaque année invite des artistes à lire en public des extraits d'œuvres littéraires reprenant la tradition orale des conteurs d'autrefois. Au cours de cette soirée, Richard Bohringer a lu avec force et sensibilité des extraits de ses propres œuvres « C'est beau une ville la nuit » ou « L'ultime conviction du désir ».



### FestiVence

Enchantement assuré quand la musique prend place au cœur de la cité ! Pour cette 11<sup>ème</sup> édition, FestiVence nous a fait partager de grands moments à travers un répertoire riche : classique, jazz, chants corses. Parmi les multiples concerts gratuits, le magnifique final de l'Orchestre Symphonique des Arts au Grand Jardin.

### Cérémonie du 76<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Vence et du Pays Vençois

Elus, associations patriotiques, militaires, population... ont fêté ensemble et massqués, le départ de Vence des dernières troupes allemandes le 27 août 1944.



### Salon Antiquités Brocante

Comme chaque année, les amateurs d'objets rares et de meubles anciens ont trouvé leur bonheur sur la Place du Grand Jardin. Les multiples exposants proposaient leurs articles de qualité : tableaux, sculptures, meubles, vaisselle ou luminaires, autant de pièces uniques, plus que jamais tendances dans l'univers de la décoration.



# AGENDA

CET AUTOMNE À VENCE

## SEPTEMBRE

### Les 19 et 20 septembre Journées Européennes du Patrimoine

Autour du thème national "Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie", de multiples rendez-vous tout le week-end : visites guidées, ateliers jeunesse, découverte en trottinette et VTT électriques, rencontres à l'Ecole Freinet ou à l'Espace Gombrowicz...

### Les 19 et 20 septembre 8<sup>ème</sup> SALON du LIVRE «Lire à Vence»

Le Festival Littéraire attend une soixantaine de participants dont d'illustres auteurs. De 10h à 18h, place du Grand Jardin.

### Dimanche 20 septembre Culture et Cinéma :

FAMILY ROMANCE, LLC de Werner Herzog. Au Cinéma Casino à 19h. Egalement mardi 22 à 18h30.

Dimanche 20 septembre  
SYRINX CONCERTS VENCE recevra l'Orchestre de Chambre du Philharmonique de Nice. A 18h30 à la Cathédrale.

### Du 26 septembre au 31 octobre L'IMAGE SATELLITE, Festival de Photographie contemporaine Nice-Vence.

Exposition ARPENTAGES PHOTOGRAPHIQUES 1/2 : Berlin Beyond the Wall La Galerie Basse Fontaine et la cour du Centre Culturel Municipal accueillent l'exposition Berlin Beyond The Wall de Laurent Gontier & Patrick Tourneboeuf.

### Samedi 26 septembre 4<sup>ème</sup> Vence PhotoMarathon,

Dans le cadre du Festival L'Image Satellite, venez (re)découvrir Vence à l'occasion d'un défi photographique pour les amateurs de l'image fixe, que vous soyez adulte ou jeune photographe en herbe ! Une journée de déambulation dans un cadre unique, pour un moment convivial et ludique autour de la pratique photographique. Pour les adultes : 6 heures pour 6 thèmes, sur une journée entière. Pour les (plus) jeunes : 3 heures pour 3 thèmes, sur une matinée. De 9h30 à 17h. www.sept-off.org.



### Samedi 10 octobre Une Belle Journée 06 à Vence Salon du bien-être & Braderie par Les Vitrites de Vence

Fort du succès rencontré en 2019, la CCI Nice Côte d'Azur aux côtés de plus de 30 associations de commerçants du 06, renouvelle l'opération "Une Belle Journée 06" dont le but est de promouvoir le commerce de proximité et de dynamiser la relation client. www.facebook.com/UneBelleJournee06.

### Les 24 et 25 octobre Marché des Potiers

L'association « Id d'argile » et la Ville de Vence proposent la 30<sup>ème</sup> édition du Marché des Potiers. Une trentaine de potiers, céramistes et sculpteurs vous présenteront leurs créations originales sur la place du Grand Jardin. De 9h à 19h. Entrée Libre.

### Du 19 septembre au 20 janvier Nouvelle exposition du Musée de Vence : "Morceaux Choisis, Regard sur la collection de la Ville de Vence"

Regard sur les collections d'œuvres constituées à travers les expositions et donations depuis la création de la Fondation Emile Hugues. Regard sur l'histoire et l'identité du lieu, sous forme d'un hommage aux artistes qui ont marqué par leur audace et créations les dernières décennies. Regard sur la générosité de leurs héritiers, collectionneurs, donateurs et partenaires qui a permis d'enrichir les collections au fil des années. Les lithographies de Matisse côtoient celles de Marc Chagall, Max Ernst, Man Ray, Hans Hartung, Arman et témoignent du lien qui unit ces créateurs à Vence. L'exposition rend également compte de la rencontre du lieu avec les artistes vivants, acteurs de l'ouverture de l'art contemporain avec des expérimentations diverses et simultanées : des œuvres de Claude Viallat, François Morellet ou Malaval, dialoguent avec celles d'artistes invités en résidence de création - Jean Le Gac, Philippe Favier - ou même conçues in situ dans les magnifiques espaces du château. Le dévoilement du "wall drawing" de Sol LeWitt est ainsi complété par la présentation de ses gouaches, de même que le Mur Peint de Bernard Pagès est augmenté de ses dessins. L'exposition met enfin un accent particulier sur le thème du livre d'artiste et de l'édition, fortement présent dans la collection grâce aux dons de la Galerie Chave, d'Yvon Lambert ou encore de l'éditeur d'art Bernard Chauveau. Par ailleurs, un parcours d'œuvres d'artistes sera à découvrir dans le centre-ville du 19 septembre au 15 novembre.



### Lundi 21 septembre Foire de la Saint Véran

Soirées étoilées au Col de Vence  
Soirées d'observation : Samedi 19 septembre 19h30, Lundi 21 septembre 17h, Mercredi 21 octobre 18h30, Mercredi 28 octobre 17h30. GRATUIT cette année, sur inscription à l'Office de Tourisme 04.93.58.06.38.

Samedi 26 septembre  
Lancement de la grainothèque  
de 9h à 17h au Grand Jardin (lire p 6).

Dimanche 27 septembre  
Culture et Cinéma :  
LA FEMME DES STEPPES, LE FLIC ET L'ŒUF (ÖNDÖG) de Quanan Wang à 19h au Cinéma Casino, et mardi 29 septembre à 18h30.

Jusqu'au 30 septembre  
Vence se mobilise contre les violences faites aux femmes  
La Ville de Vence, l'Etat et l'association Tay Son Vo Dao proposent des cours de self-défense pour les femmes de 18 à 70 ans. Chaque mardi de 11h à 12h30. Tel : 04 93 58 92 30.

## OCTOBRE

### Dimanche 4 octobre Gravel Trophy

Le Département des Alpes-Maritimes, les villes de Valberg et de Vence organisent conjointement la 1<sup>ère</sup> édition du Gravel Trophy. Une aventure sportive entre Valberg et Vence mêlant performance et partage, enrichie par la découverte de l'histoire et du patrimoine unique du département au travers des sommets Alpains et des villages perchés. Renseignements : Office de Tourisme.



### Du 16 au 18 octobre Salon Félin Salle Falcoz

## NOVEMBRE

### Samedi 7 novembre Braderie Vence-Ouahigouya Cité historique.

**RAPPEL :** le port du masque est obligatoire dans tous les espaces clos et partagés ainsi que sur l'espace public lors de tous les événements et marchés.

Compte tenu de la situation sanitaire la programmation peut évoluer. Il est conseillé de consulter le site internet de la Ville avant chaque rendez-vous pour s'assurer de son maintien.

JOURNAL VENCE & VOUS  
Directrice de la Publication : Annick Groetz  
Directrice de la Communication : Corinne Korchia  
Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard  
Impression : Imprimerie Trulli - Vence  
ISSN : 1168 4550  
Crédits photos : Mairie de Vence. Adobe Stock.

## NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE  
Week-ends et jours fériés  
www.3237.fr

MÉDECINS DE GARDE À VENCE  
09 69 32 33 10

NUMÉROS SERVICE D'URGENCE  
FRANCE - EUROPE : 112

POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

VENCE TAXIS Numéro unique : 04 93 58 11 14

DÉCHETTERIE DE VENCE : 04 93 58 66 37  
Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45. La déchetterie est fermée le dimanche et les jours fériés. TEL. 04 93 58 66 37

NOUVEAUX HORAIRES DU SPEE :  
Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Pour prendre un rendez-vous :  
Gladys MARCHISIO : 06 32 37 10 63  
Stephane MARCHISIO : 06 33 04 28 65  
Mail : stephane.marchisio@wanadoo.fr

## LES NOUVELLES DU COMMERCE

### LES CRÉATIONS D'ACTIVITÉS

THÉ, AU RENDEZ-VOUS  
Salon de Thé / Petit-Déjeuner / Pâtisseries à emporter  
9 Place du Peyra Tel : 06 60 54 11 58

VITRINESCOM  
Agence de Communication / journalisme de proximité  
858 chemin de Sainte Colombe  
Tel : 06.66.38.12.69 - contact@vitrescom.fr

RIVIERA CARTE GRISE  
14 Place du Grand Jardin - Tel : 04 93 58 57 52

LA NATURE DU LIN  
Vêtements et linge de maison  
6 av Marcellin Maurel - Tel : 04 93 24 35 33

BEVERLY'S ART  
Art n Gallery Concept Store - Wood Art  
Place du Grand Jardin - kl.woodart.com

L'ATELIER N°3 L'HORLOGER ET LE BIJOUTIER  
Créations, Réparations, Transformations  
3 Rue du Marché - Tel : 06 22 10 64 00 - 06 31 90 08 60

PLUS QUE PRO  
Référencement Web d'entreprises  
32 Bis Place du Grand Jardin - Tel : 06 16 07 66 74  
https://www.plus-que-pro.fr/

LES BAOUS  
Agence de création - Sites internet & Supports Communication - lesbaous.com  
Tel : 06 66 91 22 92

MARYSIA MILEWSKI  
Atelier/Galerie & Formation artistique des jeunes  
6 Place du Peyra - Tel : 06 76 82 16 42.

### Egalement :

BaousCamp Coworking  
2<sup>ème</sup> espace ouvert / Bureaux à partager  
32 Bis Place du Grand Jardin  
04 93 24 08 59  
vmarce@ville-vence.fr - baouscamp@ville-vence.fr

### CHANGEMENT D'ENSEIGNE:

«IL ÉTAIT TEMPS» DEVIENT «MAISON MARC»  
Glacier / restauration  
10 Place du Grand Jardin - Tel : 04 93 59 16 43

### SHOP IN VENCE

Vous créez votre entreprise à Vence ? Inscrivez-la sur <https://www.shopinvence.com/>, l'annuaire des entreprises et commerces de Vence.

SHOP IN VENCE rassemble les entreprises de la commune pour permettre aux Vencois et touristes de travailler prioritairement avec les entreprises de Vence, de consommer mieux, local, en circuit court !

